

Réunion du Conseil Communautaire

Séance du Jeudi 8 Octobre 2026 à 18h00

Salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours
120, Rue Richard de Rollos – Roullours – 14500 VIRE NORMANDIE

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2026		
Communication des décisions prises par délégation du Conseil Communautaire : ➤ au Bureau Communautaire conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et à la délibération n°D2026-5-4-1c du 11 mai 2026 : - DB-2026-9 du 24 septembre 2026		
		Elus référents
A. Environnement		
➤ Gestion des déchets et Economie Circulaire		
D2026-10-8-1	Présentation des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets - Année 2025	Mme Marie-Line LEVALLOIS
D2026-10-8-2	Institution d'une zone unique de perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et institution du dispositif de lissage de taux	
D2026-10-8-3	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et plafonnement des bases (article 1522 du Code Général des Impôts) – Fixation du seuil de plafonnement à compter de 2027	
Questions Diverses		

Vire Normandie, le 2 octobre 2026
Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau




Publié sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau <https://www.vireaunoireau.fr/> rubrique « actualités » et « agenda », le : **2 octobre 2026**

Ordre du jour du Conseil Communautaire du 8 octobre 2026



Page 1 sur 1

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Siège administratif : 20, rue d'Aignaux – VIRE
14500 VIRE NORMANDIE

Tél : 02 31 66 66 55 - accueil ivn@vireaunoireau.fr

www.vireaunoireau.fr

